

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 21 juin 2016**

---

Communication n° 16/06.2016

Objet: organisation de la Municipalité

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance ordinaire du 17 mai dernier, la Municipalité a apporté quelques modifications mineures à la répartition des dicastères pour la législature 2016-2021.

Les noms des dicastères n'ont pas été changés. Ainsi, nous conservons l'organisation suivante:

Administration générale et aménagement du territoire:	M. Daniel Mosini, Syndic
Finances, écoles et social:	M <sup>me</sup> Carine Tinguely, municipale
Domaine, voirie et sécurité publique	M. Roger Burri, municipal
Bâtiments et infrastructures sportives:	M. Stéphane Porzi, municipal
Police des constructions et infrastructures:	M <sup>me</sup> Barbara Regamey, municipale

D'autre part, la Municipalité a confirmé M. Roger Burri dans sa fonction de vice-président, communément appelé vice-syndic, jusqu'à la fin de la législature.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain, la Municipalité siègera les lundis à 16h30.

La Municipalité

Saint-Prex, le 21 juin 2016/AG

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35*